



Ce petit projet est le premier de la sorte qui se voit accrédité pour la réduction d'émissions certifiées, sur la base de biomasse cultivée de façon durable dans le cadre d'une opération de foresterie certifiée FSC. La centrale électrique alimentée par un four à bois d'une capacité électrique de 9 MW est située à côté de la scierie de Precious Woods à Itacoatiara, une ville en bordure de la rivière Amazone près de Manaus au Brésil.

Le projet remplace plusieurs générateurs diesel et fournit de l'électricité aux 70 000 habitants d'Itacoatiara. La centrale électrique permet à la population locale de profiter de l'énergie à prix modeste, ainsi que d'une distribution en électricité plus stable (les pannes de courant sont moins fréquentes et il y a une réduction des pertes au niveau des lignes). Pour la production annuelle d'électricité, qui représente 56 000 MWh, environ 15 millions de litres de diesel auraient été nécessaires. Par ailleurs, la chaleur générée lors des opérations constitue un produit secondaire qui est utilisé pour le séchage de bois d'œuvre en séchoir.

La quantité requise de biomasse pour alimenter la centrale est entièrement fournie par la scierie Precious Woods. Environ 100 000 tonnes de résidus de bois proviennent annuellement du traitement du bois d'œuvre, qui est cultivé de façon durable selon les principes du Forest Stewardship Council (FSC). Avant que la centrale électrique de biomasse ne soit installée, ces résidus étaient empilés et pourrissaient, laissant émaner une quantité significative de méthane, un puissant gaz à effet de serre. L'élimination de ces réserves a mené à une réduction considérable des émissions de méthane. La réduction totale annuelle d'émissions s'élève à 170 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

|   |  |
|---|--|
| <b>Type :</b>                           | Projet MDP   |
| <b>Endroit :</b>                        | Itacoatiara, Brésil                                      |
| <b>Type de projet &amp; activités :</b> | Production d'électricité renouvelable à base de biomasse |
| <b>Cible :</b>                          | Générateurs diesel et dépôt de résidus de bois           |
| <b>Volume du projet :</b>               | 170 000 tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> par an       |
| <b>Date de mise en œuvre :</b>          | Novembre 2002  |
| <b>Période d'accréditation :</b>        | 7 ans  |